

Présentation de CanSFE au Comité permanent des finances de la Chambre des communes en prévision du budget fédéral de 2018

RÉSUMÉ

Le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE) regroupe plus de 100 organisations canadiennes qui cherchent à s'assurer que les femmes et les enfants du monde entier survivent et s'épanouissent¹. Nous estimons qu'une économie forte et inclusive pour tous les Canadiens et les entreprises canadiennes exige une situation de paix et de stabilité mondiale et le potentiel inexploité des personnes les plus marginalisées de la planète, en particulier celui des femmes et des filles de l'hémisphère sud. Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre les objectifs de développement durable, qui s'inscrivent dans un cadre universel qui soutient que la prospérité, la justice, la viabilité environnementale et le développement humain sont un problème mondial qui nécessite des efforts multilatéraux.

Pour faire en sorte que l'économie canadienne soit productive et qu'elle se taille une place dans l'économie mondiale hautement concurrentielle, il faut faire croître une économie inclusive qui est au service de tous en soutenant les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Le budget de 2018 représente une opportunité pour le Canada de respecter son engagement à l'égard de la croissance inclusive et des femmes et filles qui sont en mesure de profiter pleinement des possibilités et des décisions économiques qui concernent leur vie quotidienne et leurs moyens de subsistance, comme imaginé dans la nouvelle [politique d'aide internationale féministe](#) du Canada.

En 2018, le Canada accueillera le sommet du G7² et se préparera à accueillir la conférence mondiale de Women Deliver, qui se tiendra en 2019. Le budget de 2018 est l'occasion pour le Canada d'agir à titre de chef de file mondial et de montrer son engagement à mettre à exécution ses principes féministes en majorant l'enveloppe de l'aide internationale, particulièrement la portion dédiée à l'aide publique au développement (APD). L'APD a longtemps joué un rôle de catalyseur dans l'édification de communautés, le renforcement des économies et le soutien au respect des droits de la personne, et est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable. Bien que le Canada ait été un important chef de file mondial dans le domaine de la santé des femmes et des enfants, le financement global qu'il accorde aux personnes et aux endroits les plus vulnérables a chuté à des niveaux historiquement bas. Par conséquent, CanSFE fait les recommandations suivantes au gouvernement du Canada :

1. Dans son budget de 2018, le gouvernement du Canada s'engagera à augmenter l'APD de 10 % par an afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, doublant ainsi l'aide d'ici 2023 afin d'atteindre la référence mondiale en matière d'aide publique au développement établie à 0,7 % du revenu national brut d'ici 2030.

¹ Le [Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants](#) (CanSFE) est un partenariat entre différents intervenants, tels que des ONG canadiennes, des établissements universitaires et des associations de professionnels de la santé, qui œuvrent dans plus de 1 000 collectivités partout dans le monde pour améliorer la santé et la vie de femmes, d'enfants et d'adolescents vivant dans les pays qui figurent parmi les plus pauvres de la planète. Ensemble, nous avons les données probantes et l'expérience nécessaires pour obtenir des résultats pour les plus vulnérables et de les mettre en œuvre.

² Pendant que le Canada se prépare à accueillir le sommet du G7 en 2018, notons la [feuille de route du G7 de 2017 pour un cadre économique qui accorde une importance particulière à l'égalité des sexes](#), qui recommande des investissements en santé, en bien-être et en nutrition pour promouvoir l'émancipation économique des femmes et des filles et leur rôle crucial en tant qu'agentes du changement.

2. Dans le cadre de l'engagement à augmenter l'APD, le budget devrait confirmer et accroître les investissements actuels dans la santé des femmes et des enfants (3,5 milliards de dollars d'ici 2020) en accordant un financement supplémentaire qui comblera les écarts dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques des adolescents.

3. Le budget de 2018 devrait affirmer l'engagement du Canada à continuer d'agir à titre de chef de file mondial dans le domaine de la santé des femmes et des enfants et promouvoir la prévisibilité des apports d'aide en confirmant le renouvellement des investissements dans les interventions qui améliorent mutuellement la santé génésique et la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents ainsi que la santé et les droits sexuels et génésiques à des niveaux supérieurs aux niveaux actuels après 2020.

Le CanSFE remercie le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de lui offrir l'occasion de participer au processus de consultations prébudgétaires et témoignera avec plaisir afin d'offrir plus de détails sur les recommandations qui précèdent. Nous sommes également ravis d'avoir l'occasion de partager les projets intéressants relatifs à la promotion de données et à l'engagement du public que nous menons à l'égard de l'aide au développement international.

CONTEXTE

Dans une économie mondiale interdépendante, les possibilités qui s'offrent aux Canadiens et aux entreprises canadiennes sont intimement liées à une croissance inclusive et durable adaptée pour tous, y compris aux femmes et aux filles, qui représentent plus de 50 % de la population mondiale. L'économie canadienne prospère lorsque les entreprises ont de nouveaux marchés dans lesquels elles peuvent vendre leurs produits et investir. À l'inverse, l'instabilité et la pauvreté mondiale croissante bouleversent les entreprises lorsque des marchés disparaissent et que l'accès à d'importantes ressources ou aux principaux marchés du travail est perturbé. Ainsi, au moment où le Canada réalise d'importants investissements dans sa propre économie pour accroître sa productivité et sa compétitivité dans le cadre du budget de 2018, il doit également réfléchir à la façon dont il favorisera les conditions préalables à une économie vigoureuse et inclusive par le biais de ses investissements dans le domaine du développement humain à l'étranger.

L'appui du Canada au développement d'une économie mondiale qui cherche à transformer les relations entre les genres ne s'applique pas uniquement aux pays prospères et sûrs comme le Canada, mais également à ceux qui sont pauvres ou vulnérables, pour qu'ils aient eux aussi la possibilité de s'épanouir. La Politique d'aide internationale féministe du Canada, qui s'est engagée à réaliser l'émancipation économique des femmes et des filles, s'accorde parfaitement avec cette perspective mondiale d'épanouissement. Elle vise à faciliter l'accès des femmes et des filles à des services complets en matière de santé, de nutrition et d'éducation, ainsi qu'à l'information concernant la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction (SDSR). Permettre aux femmes et aux enfants d'être autonomes et de se réaliser pleinement afin qu'ils grandissent, apprennent, soient productifs et prennent des initiatives contribuera non seulement à leur propre succès économique, mais également à réduire la pauvreté et à promouvoir l'égalité des sexes.

Bien que le commerce et la défense soient deux outils à la disposition du Canada, l'APD continue de jouer un rôle unique dans la réduction de la pauvreté et le développement d'une économie mondiale paisible, inclusive et prospère. L'APD joue également un rôle crucial dans la promotion du respect des droits de la personne et de l'égalité des sexes, qui s'avère être une problématique économique importante. L'investissement dans la santé des femmes et des filles constitue une valeur sûre à laquelle le monde entier devrait contribuer, selon les Canadiens. D'ailleurs, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et plusieurs autres organisations

soutiennent depuis longtemps qu'il s'agit d'une condition essentielle au développement durable et à la croissance des plus pauvres³. À titre d'exemple, la promotion de l'égalité des femmes pourrait engendrer une augmentation du PIB mondial de 12 milliards de dollars d'ici 2025⁴.

Nous établissons les bases de l'autonomisation économique et de l'égalité entre les sexes lorsque nous donnons **à chaque femme et à chaque fille, peu importe l'endroit où elle se trouve dans le monde**, le pouvoir de choisir d'avoir un enfant quand elle veut et avec qui elle veut, et que ce choix est accompagné de services adéquats, complets et appropriés à son âge. Voici quelques faits pertinents : chaque jour, environ 830 femmes meurent à la suite de complications durant leur grossesse ou leur accouchement; en d'autres mots, une femme décède toutes les deux minutes⁵. La deuxième cause mondiale de décès chez les adolescentes (entre 15 et 19 ans) est les complications durant la grossesse. De plus, chaque année, 3 millions d'adolescentes subissent des avortements insalubres⁶. Cependant, si nous réussissons à combler les besoins d'accès aux méthodes de contraception moderne et à des soins de qualité pour toutes les femmes et tous les nouveau-nés, les décès maternels seront réduits de 67 % et ceux des nouveau-nés de 77 %.⁷

Alors que nous continuerons d'investir dans la santé des femmes et des filles, il nous faudra également investir dans celle des enfants, afin de mettre fin à la pauvreté et d'atteindre nos objectifs en matière de respect des droits de la personne et d'égalité des genres; car comme Akinwumi Adesina, président de la Banque Africaine de développement, l'a si bien dit : « L'épanouissement des enfants d'aujourd'hui mène à l'épanouissement de l'économie de demain. » Le temps est une denrée rare pour un parent, et un enfant malade demande toute son attention. En nous assurant que la naissance d'un enfant s'accompagne de soins néonataux, de vaccination, de nutrition et d'activités de développement de la petite enfance appropriés, nous établissons non seulement des fondements pour répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et pour respecter ses droits, mais aussi pour favoriser sa réussite à l'école et sur le marché du travail. Ces investissements sont judicieux sur le plan économique également. À titre d'exemple, la malnutrition coûte annuellement 3,5 milliards de dollars à l'économie mondiale⁸. Pourtant, il existe des solutions simples et rentables pour résoudre ce problème. Chaque dollar investi dans l'atteinte des objectifs en matière d'allaitement maternel génère un profit de 35 \$, contribue à l'amélioration du développement cognitif et à l'augmentation du taux de survie des enfants; un gage de futurs gains économiques⁹.

C'est en donnant aux adolescents et aux adolescentes l'accès à des programmes qui encourage l'égalité entre les sexes en transformant leur façon d'interagir, que nous pourrions solidifier les bases de l'évolution des normes sexospécifiques qui perpétuent les grossesses précoces, les mariages forcés ou précoces, la violence basée sur le genre, la marginalisation économique et la discrimination systémique selon le genre. À titre d'exemple, chaque année, 15 millions de filles, soit 28 jeunes filles par minute, sont forcées de se marier à un âge précoce¹⁰. Afin d'éliminer ces pratiques

³ OCDE, *Promoting Pro-Poor Growth: the role of empowerment*, 2012, www.oecd.org/dac/povertyreduction/50157530.pdf.

⁴ McKinsey Global Institute, *How Advancing Women's Equality can add \$12 trillion to global growth*, 2015, <http://www.mckinsey.com>.

⁵ FNUAP, « Santé maternelle : informations générales », 2016, <http://www.unfpa.org/fr/santé-maternelle>.

⁶ OMS, « Centre des médias : La grossesse chez les adolescentes (Aide-mémoire n° 364) », 2014, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs364/fr/>.

⁷ Chaque femme – chaque enfant, *La stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)*, 2015, <http://strategiemondiale2016-2030>.

⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Nutrition : faits marquants », 2017, <http://www.fao.org/nutrition/fr/>.

⁹ Collectif mondial pour l'allaitement maternel, *The Investment Case for Breastfeeding*, 2017, <https://thousanddays.org/>.

¹⁰ Filles, pas épouses, « Le mariage des enfants », 2017, <http://www.fillespasepouses.org/le-mariage-des-enfants>.

préjudiciables, les investissements du Canada serviront à encourager l'égalité des sexes en s'assurant que les jeunes filles poursuivent leur éducation. En plus de valoriser un contexte propice à la sensibilisation en matière de droits et de santé, ces investissements contribueront à l'évolution au chapitre du mariage forcé chez les enfants, de la nutrition, de la planification familiale, de la santé maternelle et de l'avortement sélectif fondé sur le sexe du fœtus¹¹.

La santé des femmes et des enfants a été la pierre angulaire sur laquelle le Canada a appuyé ses efforts pour promouvoir l'égalité des sexes et le respect des droits de la personne, pour bâtir une économie juste et épanouie et pour renforcer la stabilité à l'échelle mondiale. Pour que le Canada agisse à titre de chef de file sur la scène mondiale et respecte son engagement louable d'appliquer la Politique d'aide internationale féministe du Canada et d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) au pays et à l'étranger, il doit investir de manière importante, durable et prévisible dans la vie des femmes et des enfants. Bien que d'importants progrès ont été accomplis dans la réduction des taux de mortalité des femmes et des enfants, ces progrès ont été inégaux puisque les personnes les plus marginalisées n'ont pas profité de la même façon de ces investissements. Il faudra faire d'importants investissements pour atteindre les personnes oubliées. Par conséquent, le présent mémoire présente trois recommandations interconnectées et concrètes visant à accroître le financement accordé au développement international dans le budget de 2018.

RECOMMANDATIONS

1. Accroître l'investissement dans l'aide publique au développement

Bien que le Canada ait réalisé d'importants investissements dans la santé des femmes et des enfants à l'échelle internationale, l'APD globale du Canada a chuté depuis 2011¹². Les investissements du Canada dans l'APD (0,26 % du RNB en 2016) sont tombés bien en deçà de la moyenne de 0,40 % des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Si le Canada veut réaliser l'ambitieux mandat de la ministre du Développement international, qui est de recentrer l'aide au développement du Canada sur l'aide aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables et sur le soutien aux États fragiles, il doit affecter les ressources requises pour atteindre ses objectifs de développement.

Notre budget d'APD doit refléter le fait que, tout comme les droits de la personne sont indivisibles, il en est de même pour les progrès vers l'atteinte des objectifs de développement¹³. Nous devons donc consacrer des ressources suffisantes pour que nos objectifs de développement ne s'opposent pas les uns aux autres, mais pour qu'ils soient réalisés conjointement de manière efficace et productive.

CanSFE recommande que le Canada s'engage à augmenter l'APD de 10 % par an pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, doublant ainsi l'aide d'ici 2023 afin d'atteindre la référence mondiale en matière d'aide publique au développement établie à 0,7 % du revenu national brut d'ici 2030.

2. Confirmer et accroître l'APD consacrée à la santé des femmes et des enfants

¹¹ McKinsey Global Institute, *How Advancing Women's Equality can add \$12 trillion to global growth*, 2015, <http://www.mckinsey.com>.

¹² Même si le prêt de faveur ponctuel à l'Ukraine et les coûts liés à la réinstallation des réfugiés en 2015-2016 ont fait grimper l'APD, ces investissements, quoiqu'ils soient importants, ne bonifient pas l'enveloppe de l'aide internationale, qui comprend les sommes versées par le Canada dans des programmes de développement et d'aide humanitaire (voir la page 2 du mémoire « Une aide efficace, transparente et bien pensée : Présentation en vue des consultations budgétaires 2016 » du Conseil canadien pour la coopération internationale pour obtenir de plus amples détails : http://www.ccic.ca/_files/fr/what_we_do/2016_02_16_Brief_Budget_2016.pdf).

¹³ Les objectifs de développement, tels que l'émancipation économique et l'accès à des services sociaux fondamentaux (santé, nutrition, eau et assainissement, protection et éducation), sont interdépendants et doivent tous être financés pour permettre la réalisation de progrès durables.

En 2015, le Canada s'est engagé à consacrer 3,5 milliards de dollars sur 5 ans (de 2015 à 2020) à la santé des femmes et des enfants. En 2017, il s'est par ailleurs engagé à verser un montant de 650 millions de dollars à l'autonomisation des femmes, y compris à la santé et aux droits sexuels et génésiques. De manière à optimiser les répercussions, les efforts du Canada visant à améliorer la santé et les droits des femmes et des enfants doivent être nouveaux et venir compléter les engagements existants. Ces nouveaux investissements constituent une action judicieuse : pour chaque dollar investi à l'échelle mondiale dans des interventions encourageant la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, jusqu'à 120 dollars pourraient être récoltés¹⁴.

Le budget de 2018 devrait, conformément à la lettre de mandat de la ministre du Développement international, confirmer **l'intention du Canada de maintenir et d'accroître son investissement dans la santé des femmes et des enfants en appuyant des interventions complètes et intégrées en santé et en nutrition dans l'ensemble du continuum des soins et annoncer un nouveau financement supplémentaire qui comblera les écarts dans le domaine de la santé et des droits sexuels et génésiques des adolescents.**

3. Confirmer le renouvellement et l'augmentation des investissements dans la santé des femmes et des enfants après 2020

Bien que l'aide allouée par le Canada à la santé des femmes et des enfants jusqu'en 2020 soit nécessaire et grandement appréciée, le Canada doit investir de manière prévisible et continue après 2020 dans son programme sur la santé et les droits génésiques et la santé et les droits des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents pour permettre aux organisations canadiennes et aux partenaires multilatéraux de travailler de manière efficace et soutenue à la réalisation des objectifs de développement durable. Ce programme élargi est requis pour mettre en œuvre une approche globale et intégrée en matière de santé et de nutrition et pour tenir compte des coûts initiaux élevés nécessaires pour atteindre les personnes qui vivent dans des environnements fragiles.

En 2030, plus des deux tiers des personnes vivant dans la pauvreté extrême dans le monde vivront dans la fragilité, en raison d'une combinaison de mauvaise gouvernance, de violence, de pauvreté, d'inégalités, de corruption, d'injustice et de vulnérabilité environnementale¹⁵. Les populations vulnérables sont plus susceptibles de mourir de causes évitables que celles qui vivent dans des contextes plus stables : 60 % des décès maternels évitables, 53 % des décès chez les enfants âgés de moins de cinq ans et 45 % des décès néonataux se produisent dans les milieux fragiles où il y a des conflits, des déplacements et des catastrophes naturelles. Bien que les coûts initiaux de ces interventions dans les États fragiles soient plus élevés, les retombées et les bénéfices sont plus grands¹⁶. L'atteinte des objectifs les plus difficiles à atteindre continuera d'exiger un financement important du budget de l'APD.

¹⁴ Organisation mondiale de la Santé (2015), *Tendances de la mortalité maternelle : 1990-2015*, Estimations de l'OMS, l'UNICEF, l'UNFPA, la Banque mondiale et la Division de la population des Nations Unies, <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/monitoring/maternal-mortality-2015/fr/>.

¹⁵ OCDE, *États de fragilité 2015 : Réaliser les ambitions de l'après-2015*, Éditions OCDE, Paris, 2015. Consulté à l'adresse suivante : <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/4315012e.pdf?expires=1506093986&id=id&accname=guest&checksum=9651566C6A52B1F26D4CD66581DC7B79>.

¹⁶ Le rapport « Réduire les écarts pour atteindre les Objectifs », préparé par l'UNICEF, en 2010, conclut que l'investissement visant les enfants les plus défavorisés offre deux grands avantages. D'une part, il permet de progresser plus rapidement vers l'atteinte des grands objectifs mondiaux. D'autre part, il est plus rentable que l'investissement visant les personnes plus faciles à atteindre, car la majorité des décès se produisent dans les environnements fragiles dans lesquels les services sont minimes ou inexistantes, ce qui fait en sorte que les interventions peuvent donner de meilleurs résultats. https://www.unicef.org/french/publications/files/Narrowing_the_Gaps_to_Meet_the_Goals_FR_091510.pdf.

Le budget de 2018 est une excellente occasion d'affirmer l'intention du Canada de fournir une aide prévisible et efficace pour réaliser les objectifs de développement durable en matière de santé et d'appuyer le programme général de la *stratégie mondiale de Chaque femme, chaque enfant* en s'engageant à **renouveler les investissements dans les interventions qui améliorent mutuellement la santé et les droits sexuels et génésiques et la santé génésique et la santé des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents à des niveaux supérieurs aux niveaux actuels après 2020**. Conformément aux principes de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement*, le Canada devrait aussi confirmer que ces investissements accorderont la priorité aux personnes et aux endroits qui en ont le plus besoin, tout en tenant compte des normes internationales en matière de droits de la personne et des points de vue de ceux qui vivent dans la pauvreté.